Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 73 Cote : 11NUM/1R1499_03

Nom : Bouillet

Prénoms : Paul Jean Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 243

Classe de mobilisation : 1910

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 février 1890, à St Georges d'Espéranche, canton de HEYRIEUX, département de L'ISÈRE, résidant à St Georges d'Espéranche, canton de HEYRIEUX, département de L'ISÈRE, profession de Cultivateur, fils de Joseph et de Drevon Jeanne Marie, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton de HEYRIEUX, département de L'ISÈRE

Marié le

SIGNALEMENT

Cheveux : Châtain foncé Yeux : Bleu clair

Front { Inclinaison : vertical Largeur : moyenne Hauteur : — id. —

Nez { Dos : rectiligne Base : horizontale Hauteur : moyenne Saillie : grande Largeur : — id. —

Visage : plein

Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille 1 mètre 62 cent. - Taille rectifiée : 1 mètre ..... cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1 e partie de la liste en 19 11.

Classé dans la ..... e partie de la liste en 19 .....

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 7 de la liste de HEYRIEUX - Incorporé le 10 octobre 1911. Arrivé au corps et chasseur de 2e classe le dit jour. Réformé n° 2 pour Orchi-epididymite tuberculeuse. Par la Commission de réforme de Grenoble du 11 janvier 1913. Maintenu réformé n° 2 par le Conseil de Revision de l'Isère en 1914. Maintenu exempté le 5 Avril 1917 par la Com de Réforme de l'Isère siégeant à Vienne (Cat du 20-2-17

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 30e Bon de chasseurs		~~1997~~ ~~1988~~
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve : 1re dans l ....., du ..... au .....
2e dans l ....., du ..... au .....
Supplémentaire dans l ....., du ..... au .....

Armée territoriale : 1re dans l ....., du ..... au .....
Supplémentaire dans l ....., du ..... au .....

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication : Du ..... au .....
Du ..... au .....

ÉPOQUE
A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

2879. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charles-Lavauzelle.

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 30/08/2014

Page 1/1